

LOT 2 - FICHE-PROJET N°II.10

DEVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE ET ALTERNATIVE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

Objectifs du projet

Le projet vise d'une manière générale à soutenir et développer des démarches et des projets valorisant l'économie locale et alternative. Il est basé sur plusieurs axes d'actions.

- Réfléchir ensemble et mieux **préciser la notion d' « économie locale et alternative »**
Il s'agit de mieux cerner le concept : une économie indépendante des grands réseaux, qui s'appuie sur la commercialisation et la transformation des matières premières locales, des produits locaux, fournitures et services ayant une ou des dimensions écologique, sociale, solidaire, innovante, utile à la communauté...
- Sensibiliser et informer au sujet de **pratiques exemplatives**
Il s'agit également de recenser et de sensibiliser aux pratiques alternatives et locales de l'économie, pratiques positives en matière de gestion de l'énergie, des déchets, de la mobilité... parmi les acteurs traditionnels. Il s'agit aussi de nouer des partenariats, en renforçant les échanges localement et en développant les pratiques portant potentiellement de nouveaux emplois.
- Développer des infrastructures spécifiques pour accueillir ce type d'activités, par exemple un **atelier rural**

Pistes de concrétisation

Des **projets répondant déjà à cet objectif existent dans l'entité**. On peut notamment citer :

- Des coopératives citoyennes comme Agricover (vente de fruits, légumes, produits bios et locaux, produits en vrac, produits laitiers et viandes, boulangerie bio...), ou encore les magasins bios Vert de Terre (superette bio et vrac) et Les Trésors de la Nature (librairie et articles bios), en train de se constituer comme coopératives citoyennes ;
- Topino, une plate-forme de vente de produits locaux en ligne ;
- L'asbl Ekikrok, qui pratique le maraîchage collectif et bio, la sensibilisation aux pratiques du potager et de l'alimentation saine et qui organise une épicerie de produits locaux ;
- La coopérative éolienne citoyenne « Nosse Moulin », qui détient déjà une partie du parc éolien d'Ernage-Walhain et développe encore d'autres projets dans des communes voisines ;

- La mise en place d'une monnaie locale, l'Orno, ayant pour objectif de favoriser la consommation locale et les circuits courts ;
- Un café citoyen « D'Autres Monde », établi rue Notre-Dame, qui organise des activités culturelles, citoyennes et d'économie alternative ;
- Un repair'café pour la réparation du petit électroménager (chez D'Autres Mondes notamment), le recyclage (réparation et revente) des appareils de seconde main (Cyréo) ;
- Le petit salon « Récup-âges » à Ernage présentant des objets issus de récupération ;
- Des espaces de co-working, en cours d'aménagement ;
- Le système d'échange local SEL, qui existe depuis de nombreuses années et permet un échange de services et de liens entre une communauté de citoyens ;
- ...

Toutes ces expériences sont à encourager et à valoriser.

Diverses pistes pour encourager et renforcer les initiatives d'économies alternatives peuvent être citées :

- Créer un **label spécifique, reconnaissable, pour les porteurs de projets éco-responsables** incluant les dimensions écologique, circulaire, sociale et solidaire. Les produits commercialisés sous ce label pourraient être portés et diffusés par la monnaie locale l'Orno ;
- Imaginer une **Maison de l'économie locale**, en vue de permettre la rencontre et la mise en réseau des projets novateurs, tant dans le centre-ville que via les entreprises implantées dans les villages ou à la périphérie, ou encore l'ouverture d'un lieu de vente de produits locaux (alimentaires et autres) en centre-ville ;
- Encourager et soutenir la mise en place d'un **marché périodique des initiatives locales**, économiques et associatives (1X/trimestre ou semestre) ;
- Imaginer la création d'une **Coopérative locale de travailleurs**, engagés dans l'économie alternative et solidaire, et testant de nouveaux modes de fonctionnement (télé-travail, réduction du temps de travail, indépendants, créatifs, travailleurs agricoles...) ;
- Poursuivre le soutien des initiatives visant à la **récupération, au recyclage et à la réduction des déchets** ; mettre en place dans les villages une « **objet-thèque** », un lieu où l'on peut trouver des objets partagés à louer (appareils de bricolage, de jardinage...) ;
- Créer un **espace-test maraicher** pour de jeunes producteurs, valoriser les **produits locaux** au moyen par exemple d'un marché thématique ;
- Rechercher **des partenariats avec des acteurs gembloutois** comme « Gembloux Agro-Bio-Tech » pour développer des activités innovantes, par exemple l'agriculture urbaine ou le développement de produits via une imprimante 3D
- ...

Le soutien au développement d'initiatives locales pourrait passer par la mise à disposition de locaux pour accueillir les activités, ou encore par l'aide à la création d'emplois alternatifs.

Il s'agit aussi de simplifier l'accès aux produits et de favoriser les « usagers faibles » de l'économie.

Des liens apparaissent clairement avec la fiche III.12 visant la promotion des produits locaux et circuits courts. Il y a également des liens avec la fiche III.15 « Gembloux zéro déchets », ainsi qu'avec la fiche III.5

Des villages connectés. Des liens sont également possibles avec des projets de créations de maisons de village comme celui cité pour Bossière.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le développement d'activités d'économie alternative trouve bien sa place au sein d'un processus de développement rural. Souvent, les activités de développement économique y sont peu présentes. L'économie alternative et locale vise au développement rural durable. Il est aujourd'hui de plus en plus jugé nécessaire de réfléchir à d'autres modes de production et de consommation, moins énergivores et plus respectueux de l'Homme et de l'environnement.

De nombreuses associations portent ou sont prêtes à porter ce type de projets, le développement rural est une chance pour les soutenir, leur permettre de se développer ou de se pérenniser.

La mise à disposition d'un local ou d'un bâtiment pour encourager et soutenir ce type d'activités dans un village pourrait permettre d'amortir les coûts en mutualisant avec d'autres projets.

3. LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Divers objectifs sont concernés par ce projet.

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville et ses villages, renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 1.2. Améliorer la vie associative et culturelle

Obj. 1.3. Poursuivre et améliorer l'aménagement et le fonctionnement des lieux de rencontre intergénérationnels

Obj. 1.4. Renforcer les services aux personnes, pour tous âges

Obj. 4.3. Diversifier l'agriculture, mettre en valeur les produits locaux (circuits courts)

Obj. 4.4. Communiquer : renforcer les liens agriculteurs / habitants

Obj. 5.2. Soutenir le commerce local et l'économie solidaire

Obj. 5.3. Valoriser les villages dans une entité et un centre-ville rayonnant

Obj. 5.6. Informer et former

4. IMPACTS DU PROJET SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Aspects sociaux et culturels

Le projet peut avoir un impact sur les aspects sociaux et culturels, en amenant une sensibilisation et une réflexion sur le système économique global. En consommant local, en valorisant les circuits courts de fournitures et de services, en favorisant le recyclage des appareils d'électroménagers plutôt que le

gaspillage... Ces pratiques visent à ce que les citoyens se posent les questions sur des manières de vivre en société plus durables et responsables.

Le projet a pour objet la mise en réseau et la diffusion de l'information, il renforcera la cohésion sociale.

Aspects environnementaux

En fonction des activités, les aspects environnementaux sont eux-aussi impactés. Le maraîchage local, les productions bios... sont des pratiques respectueuses de l'environnement. Elles peuvent sensibiliser les citoyens.

En favorisant les circuits courts, le projet a aussi pour impact de limiter la nécessité de se déplacer et la longueur des trajets.

Aspects économiques

Le projet a des impacts certains en matière économique. Il ouvre les perspectives à d'autres types de développement. Il pourra permettre la création d'emplois, voire la remise au travail de personnes en situation précaire ou difficile. Il autorisera aussi la pérennité d'un emploi par la garantie d'une activité proche. La mise en réseau facilitera également la pérennité des activités, leur valorisation voire leur développement.

5. LOCALISATION ET STATUT

Les actions non matérielles visent toute l'entité, voire même au-delà si des collaborations sont réalisées avec des activités dans des communes extérieures.

Certaines actions trouveront place dans des bâtiments spécifiques, dans les centres de villages (par exemple maisons de villages).

6. PORTEURS DE PROJET ET PARTIES PRENANTES

Porteur du projet

Ville, CLDR

Parties prenantes

Groupements de citoyens, Gembloux Optimistes

Associations, entreprises et particuliers pratiquant déjà la récupération, le recyclage
D'autres Mondes (Renasco), Récup'âges, Cyréo

Associations, entreprises et particuliers portant des projets de circuits courts et commerces locaux

SEL

Citoyens portant la monnaie locale ORNO

7. PROGRAMME DE REALISATION

Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

- La fiche n'est pas reprise en lot 1, car les projets de valorisation ne sont pas encore précisément déterminés. Des projets existent déjà, mais la plus-value de cette fiche doit encore être développée.

Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

- De nombreuses initiatives existent déjà en matière d'économie alternative. Quelques-unes ont été citées dans le point 1 de la fiche.

Planification, descriptif de la mise en œuvre et phasage

- Dans un premier temps, répertorier précisément ce qui existe déjà ; faire l'état des lieux des besoins et attentes de chaque acteur en matière de valorisation, les possibilités de chacun d'intervenir lors de manifestations communes (ex. marchés occasionnels, réguliers), réseautage existant... ;
- Evaluer plus particulièrement les besoins concrets en locaux : qui et où ? Pour les activités existantes et pour aider à créer des activités (ex. atelier rural ?) ; idéalement se greffer sur un bâtiment existant (maison de village...);
- Mise en place de mesures concrètes, immatérielles (labels, coopératives...) voire matérielles (marchés...);

Démarches administratives à réaliser

- Mettre en place un atelier rural pour soutenir l'établissement de jeunes entreprises ;

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

- Soutien et mise en réseau progressif au départ du tissu existant, mutualisations et économies d'échelles (ex. du pôle Agricoverte qui accueille une boulangerie, de la vente d'électroménager recyclé, une table d'hôte et un magasin / des paniers « bio »).
- Localisation des lieux de vente dans les villages.

Le projet pourrait déboucher sur la mise en œuvre d'un bâtiment, ce qui pourrait donner lieu à un projet financé dans le cadre du développement rural.

8. EVALUATION (EN RELATION AVEC LES OBJECTIFS VISES ET LES EFFETS ATTENDUS)

Indicateurs de réalisation : Indicateurs mesurant les effets directs issus des actions et projets mis en œuvre - Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Inventaire	Identification	Fiche activée Liste des activités existantes et leurs besoins, leurs attentes Liste de activités potentielles en projet, à développer
Projets concrets	Identification	Fiche activée Identification des projets concrets : labels, marché, mise en coopérative Identification d'un local existant à assigner à la vocation de Maison de l'économie Identification d'un local / d'un bâtiment pour développer des activités spécifiques

Indicateurs de résultat : Indicateurs mesurant le résultat direct et immédiat d'une intervention sur le public cible – Quels sont les effets du projet ?

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Fonctionnement et satisfaction pérennité du bon fonctionnement, développement	satisfaction	Questions aux relais locaux (CLDR, associations)